2015-UNAT-553, Dia

Décisions du TANU ou du TCNU

Notant que le nœud de l'appel de l'appelant était que Undt a commis une erreur en ne lui accordant pas des dommages moraux en raison de la violation de son droit à un processus de recrutement équitable et d'une occasion manquée, Unat a tenu le mérite à l'appel. Unat a jugé qu'il n'y avait aucune preuve que la demande de dommages-intérêts moraux de l'appelant avait été correctement considérée par UNDT. Unat a jugé que sur la totalité des preuves, l'appelant avait une demande de dommages moraux. Unat a confirmé la conclusion de l'UND que le processus de recrutement était défectueux en ce qu'il a été affecté par la perception du biais. UNAT a accordé l'appel en partie, a confirmé le jugement de l'UNT et a ordonné le paiement des dommages-intérêts moraux à la somme du salaire de base net de deux mois.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de le séparer du service après la suppression de son poste et la décision de ne pas le sélectionner pour un poste. Undt a trouvé en partie en faveur du demandeur. UNDT a rejeté la réclamation du requérant concernant l'abolition de son poste et la séparation du service, la jugeant dans le temps. UNDT a constaté que le processus de sélection a été gâché par la perception du biais et de la rémunération accordé.

Principe(s) Juridique(s)

Des dommages-intérêts pour une blessure morale peuvent résulter d'une violation des droits substantiels de l'employé découlant de son contrat d'emploi et / ou d'une violation des droits procéduraux de la procédure qui y sont garanties.

Résultat

Appel accordé en partie

Applicants/Appellants

Dia

Entité

FNUE

Numéros d'Affaires

2014-638

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

7 Fév 2015

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Suppression d'un poste Licenciement Compensation Dommages non pécuniaires (moraux) Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion) Décision de sélection

Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

• Article 9.1(b)

Jugements Connexes

UNDT/2014/066

2013-UNAT-309

2010-UNAT-009

2010-UNAT-088